

## L'employabilité, c'est important

**L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance** félicite le Comité permanent des ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées d'avoir entrepris cette étude sur la question cruciale de l'employabilité. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de démontrer les liens entre l'employabilité et les services de garde.

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) a été fondée en 1983 dans le but de promouvoir des services de garde à l'enfance de qualité, inclusifs, financés par l'État, sans but lucratif et accessibles à tous. L'association compte plus de 140 000 membres comprenant parents, intervenantes en services de garde, chercheurs et étudiants, ainsi que groupes de femmes, organismes de lutte contre la pauvreté et de justice sociale, syndicats, associations de personnes ayant des limitations fonctionnelles et groupes représentant les communautés rurales.

Pour ce qui est des diverses questions d'employabilité mentionnées dans le cadre de référence de l'étude, nous avançons la preuve que **les services de garde soutiennent l'employabilité des parents tout en aidant les enfants à acquérir les bases nécessaires à leur santé et au développement de leur apprentissage et de leur perfectionnement professionnel de façon tout au long de leur vie.**

❖ **Les services de garde soutiennent aussi l'employabilité des parents, surtout des mères, dans l'immédiat et à l'avenir**

Dans l'immédiat, les services de garde offrent un soutien énorme aux familles puisqu'ils permettent aux parents, surtout aux mères, d'augmenter leur participation au marché du travail. La productivité du Canada repose sur les mères de jeunes enfants qui travaillent et dont la contribution annuelle au PIB s'élève à 53 millions de dollars.<sup>1</sup> Cela ne peut qu'augmenter, étant donné les pénuries de main-d'œuvre qualifiée annoncées dans tous les secteurs.

Pourtant, le Canada n'a pas construit de réseau de services publics et de soutien du revenu, comme des services de garde abordables et de qualité, pour faciliter la contribution économique et sociale des femmes à grande échelle. *L'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants* (1988) a confirmé que ce sont en grande majorité des femmes qui prennent les dispositions nécessaires à la garde de leurs enfants et qui se battent quand ces dispositions tombent à l'eau. **Les enquêtes sur le marché du travail indiquent que les femmes sont les plus susceptibles de refuser du travail, des promotions ou des transferts à cause des responsabilités familiales.**<sup>2</sup>

Si les familles canadiennes n'ont pas accès aux services de garde, notre main-d'œuvre et notre employabilité en souffrent. Les femmes sont désormais majoritaires dans

<sup>1</sup> Conseil canadien de développement social (CCDS)

<sup>2</sup> Statistique Canada, Enquête sociale générale. 2001.

pratiquement tous les programmes universitaires, en conséquence, la diminution de la participation des mères au marché du travail aggrave les **pénuries de main-d'œuvre qualifiée**. Non seulement les parents doivent diminuer leur participation au marché du travail à court terme quand ils n'ont pas d'autre choix en matière de services de garde, mais leur employabilité future est aussi affectée parce qu'ils ratent des occasions de s'éduquer, de se perfectionner au plan professionnel et d'obtenir de l'avancement.

De plus, comme les écoles et les bibliothèques, les services de garde contribuent à bâtir des lieux où les citoyens veulent vivre et travailler et appuient ainsi la mobilité de la main-d'œuvre canadienne. Les services de garde universels et intégrés dans les communautés favorisent l'harmonie sociale, économique, sexuelle, ethnique et culturelle à laquelle les Canadiens sont attachés. Ils contribuent à accueillir les nouveaux résidents provenant de l'intérieur et de l'extérieur du pays et soutiennent leur participation à la nouvelle communauté. Si les services de garde ne reçoivent pas de soutien adéquat dans toutes les provinces et les régions, les familles peuvent être réticentes à déménager alors qu'elles souhaiteraient le faire, ou encore, elles chercheront à se faire muter ailleurs bien qu'il aurait été plus censé de rester là où elles habitent.

Enfin, le Comité entendra des délégations concernant les **travailleurs plus âgés** et encore une fois, la question des services de garde est pertinente. Ce sont parfois les grands-parents qui gardent les jeunes enfants. La population canadienne vieillit et les travailleurs restent plus longtemps en emploi, la nécessité d'un système public de garderies communautaires risque donc d'être encore plus prononcée.

❖ **Les services de garde aident les enfants à acquérir les bases nécessaires à leur santé et au développement de leur apprentissage et de leur perfectionnement professionnel tout au long de leur vie, contribuant ainsi à leur future employabilité.**

Les preuves appuyant les investissements publics dans les programmes visant à développer un système canadien de garderies sont claires et irréfutables :

- Les bases des habiletés nécessaires à l'entrée à l'école (l'alphabetisation), de l'apprentissage continu, du comportement et de la santé s'acquièrent au cours de la petite enfance, soit de la naissance à l'âge de six ans (CCDS).
- Tous les enfants profitent des services éducatifs et de garde de qualité, pas seulement les groupes ciblés, et l'information et le soutien visant à aider les parents à élever des êtres sains, bien adaptés et résistants sont utiles à tous les parents (CCDS).

Le soutien public des services de garde représente donc un investissement pour notre avenir et nous aide à assurer l'**employabilité future** de la main-d'œuvre canadienne. Il est clair que les parents font tout ce qu'ils peuvent pour aider leurs enfants à partir du bon pied dans la vie. Sans politique de soutien aux services de garde, ils doivent se contenter de ce qui existe. Les mères renoncent à un emploi rémunéré quand leurs enfants sont jeunes, même si certaines préféreraient faire partie de la population active. Les époux font des quarts de travail opposés. D'autres doublent la charge et travaillent à partir de leur domicile. D'autres encore font appel aux membres de leur famille ou prennent toute une série de dispositions informelles pour faire garder leurs enfants.

Ce qui plaide irréfutablement en faveur de services de garde universels, financés par l'État, de qualité, accessibles, c'est que ces services **correspondent aux besoins**

**des enfants et des parents.** C'est aussi pertinent pour l'employabilité. Ceci explique pourquoi de multiples études montrent que les bénéficiaires d'un système de garde universel sont **deux fois supérieurs** aux coûts, sans compter les bienfaits supplémentaires pour les enfants à risque.

❖ **Un investissement public ciblé dans les services de garde universels et de qualité s'impose.**

Tel que discuté dans la présentation de l'ACPSGE au Comité consultatif prébudgétaire, le gouvernement fédéral met fin aux ententes bilatérales qui prévoient l'allocation de fonds de 1,2 million par an attribuée aux provinces et aux territoires pour améliorer les services de garde à l'enfance. Il remplace ces ententes par des incitatifs financiers estimés à 250 millions \$ par an. Bien que ces incitatifs ne soient pas encore totalement déterminés, on s'inquiète déjà de savoir comment ils se réaliseront dans les collectivités, surtout compte tenu du fait que **l'initiative actuelle du gouvernement fédéral en matière de capital visant à créer des places représente des coupures annuelles de 950 millions de dollars pour les services de garde, soit des coupures de 79 % par an.**

❖ **Afin de bâtir le système de garderies que tous les Canadiens veulent et dont ils ont besoin, l'Association demande au gouvernement fédéral d'adopter la stratégie d'investissements ciblés suivante consistant à:**

1. Rétablir et augmenter l'aide fédérale soutenue et à long terme qui est destinée aux provinces et aux territoires. Les transferts fédéraux doivent être plus particulièrement axés sur l'amélioration et l'expansion des services de garde, compte tenu des engagements provinciaux et territoriaux visant à favoriser la qualité, l'universalité des services et la capacité de payer des utilisateurs.
2. Promulguer une loi fédérale relative aux services de garde, qui reconnaisse les principes d'un système pancanadien de garderies, qui oblige le gouvernement fédéral à rendre des comptes au Parlement sur le financement et les politiques en matière de services de garde, et qui respecte le droit du Québec et des Premières nations d'établir leur propre système de garderies.
3. Remplacer les incitatifs financiers relatifs aux places de garderie par des transferts de capitaux spécialement affectés aux provinces et aux territoires afin de créer des services de garde correspondant aux priorités des collectivités, dont elles seraient propriétaires, dont elles assureraient la prestation et pour lesquels elles devraient rendre des comptes.
4. Offrir aux familles canadiennes des mesures de soutien du revenu efficaces en intégrant l'allocation familiale imposable actuelle à la prestation fiscale canadienne pour enfants.

Si le gouvernement fédéral souhaite bénéficier des nombreux avantages de l'investissement public en matière de services de garde, **y compris ceux relatifs à l'employabilité décrits plus haut**, il doit restaurer les montants prévus et investir des sommes considérablement plus élevées que les 5 millions \$ sur 5 ans prévus pour les services éducatifs et de garde par les ententes bilatérales récemment résiliées. Il doit aussi assurer ce financement à long terme.

Le gouvernement doit travailler en collaboration avec les provinces et les territoires, et accompagner ce financement public d'une stratégie d'investissement ciblé – à savoir,

d'une politique gouvernementale et d'exigences en matière de reddition de comptes pour tous les fournisseurs de services communautaires et tous les paliers de gouvernement qui proposeront toute une gamme de services de garde communautaires de qualité, universels et à prix abordable dans tout le Canada.